

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

RAPPORT ANNUEL ANNEE 2022

1) Contexte : la fin de la REMS

La REMS gère les équipements municipaux sportifs que lui confie la Ville de REIMS. C'est une "Régie avec personnalité morale et autonomie financière", chargée d'une mission de service public.

Ses principales missions sont l'accueil du public, l'entretien et la propreté des locaux, la sécurité du public et des biens confiés, le bon fonctionnement des installations techniques, la gestion des ensembles sportifs (plannings grand public, scolaires, clubs, écoles de natation et d'équitation...), l'encaissement des droits d'entrée...

Par délibération 2022-138 du 16 mai 2022, la Ville de Reims a décidé de la reprise en régie directe des activités de la Régie des Equipements Municipaux Sportifs à compter du 1er octobre 2022.

Par délibération 2022-285 du 19 septembre 2022, la Ville de Reims a intégré dans ses effectifs le personnel de la REMS à compter du 01/10/2022.

Par délibération 14-2022 du 16 juin 2022, le conseil d'administration de la REMS, a acté du transfert des activités et de la gestion des équipements municipaux sportifs qui lui étaient confiées par la Ville au 1er octobre 2022.

Cette reprise des activités de la REMS concerne aussi les contrats, les conventions, marchés formalisés qui ont été transférés à la Ville de Reims, mais aussi les biens, actif et passif de la REMS.

Par délibérations du 2 mars 2023 du conseil d'administration de la REMS, les comptes de l'exercice 2022 ont été approuvés et le conseil d'administration a décidé de la dissolution de la REMS.

Le tribunal de commerce de Reims a prononcé la radiation au registre du commerce et des sociétés le 23 aout 2023.

Le présent rapport présente donc l'activité de la REMS jusqu'au 30/09/2022 ainsi que les comptes de l'année 2022 qui clôturent définitivement les comptes de la REMS.

Composition des établissements sportifs gérés :

Cinq piscines :

Piscine des Thiolettes : un grand bassin de 25 m x 15 m (6 lignes de nage), un petit bassin de 15 m x 12,5 m, une pataugeoire, un toboggan aquatique de 42 mètres de long, un solarium d'une superficie de plus de 1 000 m².

Piscine Château d'eau : un grand bassin de 25 m x 12,5 m (5 lignes de nage), un petit bassin de 12,5 x 10 m, une pataugeoire, un solarium d'une superficie de plus de 2 400 m².

Piscine Talleyrand : un bassin de 25 m x 15 m (6 lignes de nage), un espace bien-être avec deux cabines de hammam, deux cabines de sauna, une plage solaire, deux cabines balnéo individuelles.

Piscine Louvois : un bassin de 25 m x 10 m (4 lignes de nage), 1 solarium d'une superficie de près de 2 000 m².

Piscine Orgeval : un bassin de 25 m x 10 m (4 lignes de nage), 1 solarium d'une superficie d'environ 800 m².

Deux patinoires :

Patinoire Barot : Piste de 60 x 30 mètres (destinée à l'entraînement des clubs de glace rémois et aux scolaires).

Patinoire Albert 1er : Piste de 56 X 26 mètres (destinée aux séances publiques, à l'entraînement et la compétition des clubs de glace rémois, aux scolaires et à l'évènementiel).

Un complexe sportif :

Complexe sportif René-Tys : d'une surface de 18.000 m² composée de onze salles spécialisées dont deux salles pouvant recevoir des spectateurs ; l'une d'une capacité de 2.791 places et l'autre d'une capacité de 1.168 places.

Trois complexes raquettes :

L'Intertennis : composé de sept terrains de tennis dont quatre couverts, de six terrains de badminton et de deux terrains de squash

Géo André : composé de deux terrains de tennis couverts, de cinq terrains de tennis découverts et d'un Beach tennis découvert

Thiolettes : composé de quatre terrains de tennis découverts

Trois complexes stades :

Georges Hébert : composé d'une piste principale d'athlétisme 400 m huit couloirs, d'une piste d'athlétisme secondaire, d'une aire couverte d'athlétisme, de trois terrains de football ou rugby dont un synthétique

Géo André : composé de deux terrains de football et un terrain de foot américain dont un synthétique

Marcel Thil : composé d'un terrain de football synthétique et d'un terrain de Futsal synthétique

Un complexe équestre (faisant l'objet d'un budget annexe) :

Centre équestre de Reims : composé d'une carrière de dressage éclairée de 60 x 20 mètres, d'une carrière d'obstacle de 100 x 40 mètres, d'un manège de 70 x 25 mètres, d'un manège poneys de 17 x 25 mètres, d'un rond poneys, de 94 boxes chevaux, d'un parcours de cross extérieur de 950 mètres (obstacles naturels), de deux paddocks en herbe.

Soit au total 15 établissements sportifs municipaux.

2) Evénements marquants de l'exercice 2022

L'année 2022 est marquée par la poursuite de la reprise de la fréquentation de nos établissements, avec plus de 70 000 visiteurs en piscines, près de 3 500 en patinoire.

Pour l'ensemble de nos établissements, le chiffre d'affaires a bien progressé, après la période de pandémie qui a fortement impacté ces recettes.

Les inscriptions aux cours collectifs et le nombre de pensions de chevaux du centre équestre se sont maintenus.

4) Analyse patrimoniale

En 2022, la REMS a poursuivi son programme d'investissement de l'ordre de 1 095 213 €. La Ville de Reims a par ailleurs repris sur son budget les travaux en cours après le 1^{er} octobre 2022.

En consolidant l'ensemble du patrimoine de la REMS, la totalité du patrimoine brut s'élève à 21 465 839 €.

5) Exploitation du service

En 2021, le chiffre d'affaires était reparti à la hausse, avec + 7% par rapport à 2020, soit un chiffre d'affaires de 1 950 000 €.

En 2022, le chiffre d'affaires est de 1 816 741 € sur 9 mois.

Au prorata de la durée, la hausse par rapport à 2021 est de 24% mais les recettes commerciales n'ont pas encore atteint le niveau de l'année 2019 (-12%).

Dans le contexte de fermeture de la REMS, la subvention de la Ville de Reims a été limitée à 4 429 000 €.

Côté dépenses, le budget de fonctionnement du budget principal de 6 311 387 € a permis de faire face à une hausse du coût de l'énergie, assurer le bon fonctionnement des équipements et les charges salariales.

Le budget de fonctionnement du budget annexe (centre équestre) est de 511 697 €.

6) Clôture de la REMS

Suite au transfert des activités de la REMS vers la Ville de Reims, l'actif et le passif de la REMS, ainsi que le résultat, de 100 867,81 € sont repris dans les comptes de la Ville de Reims. 32 salariés en CDI à la REMS ont intégré, en CDI, les services de la Ville de Reims.